



BOYCOTT

La compagnie genevoise Alias dansera-t-elle à Tel Aviv?

La compagnie genevoise Alias présentera-t-elle son dernier spectacle *Sideways Rain* à Tel-Aviv en octobre prochain? La branche suisse du Mouvement boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) a en effet demandé au chorégraphe et directeur de la compagnie Guilherme Botelho d'annuler son spectacle prévu dans le cadre du festival Culturespaces qui accueille cette année des productions artistiques israéliennes – après celles de la Chine en 2010.

Le BDS se dit convaincu qu'«en allouant d'importantes sommes à la promotion de ses produits culturels, l'Etat d'Israël vise en réalité à détourner l'attention du public de sa politique d'oppression à l'égard du peuple palestinien». Il invoque la «responsabilité politique d'artiste et de citoyen» ainsi que l'élaboration d'une «fausse symétrie entre les oppresseurs et les opprimés»: le chorégraphe avait présenté *Approcher la poussière* à Ramallah en 2008.

L'attaché de presse d'Alias indique pour l'heure que «Guilherme Botelho répondra certainement à la lettre ouverte de Boycott, désinvestissement et sanctions lorsqu'il en aura le temps ou le jurera opportun. Pour le moment, notre planning ne nous permet pas de nous pencher calmement sur cette question.» Alias est actuellement en tournée, et les dates israéliennes figurent toujours au calendrier de la compagnie.

En février dernier, le mouvement BDS en Suisse, qui soutient l'Appel palestinien au boycott, aux sanctions et au retrait des investissements lancé en 2005 «jusqu'à ce qu'Israël respecte le droit international et les droits humains», s'était déjà adressé dans le même sens à la fondation Culturespaces ainsi qu'aux institutions culturelles partenaires. L'institution culturelle est subventionnée par Pro Helvetia, les cantons et la Confédération. DOMINIQUE HARTMANN

EN BREF

GENÈVE

Douane de Fossard fermée 4 mois

Dans le cadre de la reconstruction du pont de la douane de Fossard, la route de Sous-Moulin sera fermée à toute circulation au niveau de la douane de Fossard du lundi 5 septembre au vendredi 23 décembre 2011. Le projet consiste à adapter le gabarit du pont pour se prémunir des crues de la rivière. Il s'inscrit dans les actions transfrontalières de lutte contre les inondations dans le cadre du contrat de rivière du Foron. CO

«Des cours dans les prisons pour maintenir le lien social»

BÉNÉVOLAT (VIII ET FIN) • Catherine Rohner est membre fondatrice d'une association qui donne des cours aux détenus dans une prison neuchâteloise.

LEILA UEBERSCHLAG

Catherine Rohner, 34 ans, a le sourire franc et les yeux qui brillent. Cette doctorante en théologie est tombée dans le bénévolat un peu par hasard. D'abord réticente, elle a fini par accepter de raconter son engagement au sein du Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (GENEPI), parce que «parler de l'association et la faire connaître, c'est important», dit-elle.

Rencontre avec Armand Gatti

Passionnée de théâtre, la jeune femme rencontre l'écrivain français Armand Gatti en 2003, lors d'une université d'été à Besançon. Ensemble, ils montent une pièce. «Son charisme, sa générosité m'ont beaucoup touchée», confie-t-elle. Elle se passionne alors pour les travaux de ce résistant, détenu politique durant la Deuxième Guerre mondiale, qui a monté de nombreuses pièces avec des prisonniers. Il parle des «vaincus» de la société, de ceux qui ont «giclé hors du système». Cet auteur n'a jamais cherché «de formule magique pour les remettre sur le droit chemin» mais adopte une approche différente en les invitant «à une prise de conscience critique d'eux-mêmes» à travers la création. L'intérêt est tel que Catherine Rohner débute une thèse sur ses écrits en 2007. «Dans ses ouvrages, Armand Gatti fait appel à de nombreux référents religieux que ce soit dans les traditions mystiques venues du taoïsme, de l'islam, du judaïsme ou encore du christianisme. Mais sa recherche de sens se réalise au moyen d'un langage poétique et non dogmatique.» La doctorante s'intéresse au lien fait par Armand Gatti entre des valeurs culturelles issues des religions et des problématiques concrètes comme le sens de la vie, l'exclusion de minorités.

Le passage à l'action

Au printemps 2009, le site internet de l'université de Neuchâtel poste un message: l'association française GENEPI souhaite étendre ses activités en Suisse et recherche des bénévoles. C'est comme un signe pour Catherine Rohner, une occasion de se frotter au milieu des prisons «pour de vrai». Elle n'hésite pas une seconde. Elle est nommée cheffe du petit groupe de motivés. En collaboration avec l'établissement de Bellevue à Gorgier (NE) – le seul en Suisse à avoir répondu favorablement à l'appel lancé par le



Catherine Rohner dirige depuis deux ans et demi un groupe d'une quinzaine de bénévoles qui propose à des détenus des cours, du soutien scolaire ainsi que des ateliers socioculturels. LUG

GENEPI –, les étudiants se lancent dans l'aventure et préparent des cours pour la rentrée académique. «Nous avons commencé par proposer des leçons d'anglais, d'espagnol, d'allemand et de français», se rappelle Catherine Rohner.

Ainsi, depuis plus de deux ans et demi, l'association fonctionne avec une moyenne de quinze bénévoles. Son activité s'est étendue: «Nous proposons aussi du soutien scolaire pour les détenus en formation ainsi que des ateliers socioculturels.» L'ob-

jectif pour la rentrée prochaine est la création d'une entité suisse autonome de la structure française. Il faut savoir que l'association a été créée en 1976, sur une initiative de l'Etat français, à la suite de rébellions survenues dans les prisons et dues aux mauvaises conditions de détention. Le but était de mettre en relation des étudiants, futurs cadres, avec des prisonniers pour qu'ils les engagent par la suite. «Notre réalité est très différente. Notre action n'a pas été lancée par l'Etat. Nous avançons à petits pas

et sommes tributaires de l'accueil des établissements qui ne sont pas encore forcément prêts à ouvrir leurs portes à des étudiants!»

La réalité carcérale

Le monde de la prison reste très méconnu. Catherine Rohner a été la première surprise: «Les détenus travaillent toute la journée et ne crouillent pas derrière leurs barreaux. Ils font des travaux de menuiserie, préparent à manger pour les élèves de l'école du village.» Selon la jeune femme, le problème majeur est «le manque de communication entre les deux mondes». Les détenus restent totalement coupés de la réalité extérieure, «et cela rend la réinsertion très difficile». Si la législation a redéfini la vocation des lieux de détention, axant davantage sur la réinsertion que sur la punition, les mentalités auraient encore du mal à suivre. «Un étudiant m'a écrit car il ne comprenait pas le but de notre action. Pour lui, les détenus purgent des peines qu'ils ont méritées – ce que nous ne remettons pas en question – et ces derniers doivent être pénibles, sans distraction.»

Pourquoi ces cours? A quoi servent-ils? Ces questions, la jeune femme les a souvent entendues. De la part du personnel des prisons mais aussi de celle des détenus. «Certains n'arrivent pas à concevoir que l'on offre de notre temps pour s'occuper d'eux, comme s'ils n'en valaient pas la peine», remarque-t-elle. L'envie reste toutefois ferme, chez Catherine Rohner et les autres bénévoles, de conserver «ce lien, cette bouffée d'air frais dans ce milieu très réglé où l'aspect relationnel est laissé de côté».

Et comment les prisonniers accueillent-ils ces professeurs? La bénévole dépeint un décor simple où le contact se fait facilement, certains étant toutefois plus motivés que d'autres. «Au fil du temps, les effectifs se réduisent. Il est difficile pour certains détenus de maintenir une régularité.» Mais d'autres «crochent» et ça, c'est la récompense de Catherine Rohner: «C'est décisif pour nous de voir qu'ils ont envie d'apprendre. C'est notre salaire!»

2011 est l'Année européenne du bénévolat. Cet été, Le Courrier s'est intéressé à l'importance de cette forme de travail non rémunéré à travers une série d'articles et de portraits.

PARTENARIAT

LA VILLE PROPOSE

CIRCUIT DÉCOUVERTE POUR VÉLO ÉLECTRIQUE

samedi 3 septembre
13h30 - 17h

PRENDRE CONFIANCE DANS LA CIRCULATION, THÉORIE, EXERCICES, PRÉSENTATION DES PISTES CYCLABLES.

Gratuit, réservation : www.samediduvevelo.ch / 022 418 20 70
Manifestation Ville de Genève, organisation PRO VÉLO Genève

POLICE GENEVOISE

Il faudra patienter pour les renforts

Les Genevois devront attendre plusieurs années avant de voir 200 à 300 policiers supplémentaires dans les rues. Ce chiffre annoncé par la conseillère d'Etat Isabel RoCHAT est un objectif à plus long terme, a déclaré hier la cheffe de la police Monica Bonfanti sur les ondes de One FM.

«Dès la semaine prochaine, nous présenterons au Conseil d'Etat nos réflexions sur ce qui est possible de mettre comme effectif pour marquer une présence, si possible en uniforme, plus marquée autour de certains lieux et à certaines heures réputées sensibles», a expliqué la cheffe de la police. Elle évoquait no-

tamment les sorties de discothèques le week-end.

Deux pistes sont à l'étude pour remettre les policiers dans la rue, explique M^{me} Bonfanti. Il s'agit d'une part d'engager des nouvelles recrues et d'autre part de décharger les policiers des tâches administratives, poursuit la cheffe de la police. Il y aura donc dans le futur plus de policiers dans la rue, mais cette augmentation ne se fera pas d'un coup au 1^{er} septembre.

M^{me} Bonfanti n'est pas en mesure de dire combien de policiers supplémentaires seront en service à cette date. Une réunion de l'état-major est prévue mardi sur ce sujet et les syndi-

cats seront ensuite consultés, a-t-elle expliqué. Le Conseil d'Etat devrait se prononcer mercredi sur les mesures proposées par le corps de police.

Ces propos de M^{me} Bonfanti nuancent l'annonce de M^{me} RoCHAT sans pour autant la remettre en cause. La conseillère d'Etat n'avait effectivement pas avancé de calendrier pour le déploiement total du réservoir de 200 à 300 policiers.

Cette mesure a été rendue publique alors que le débat sur l'insécurité, réactivé par l'agression d'un fils de diplomate, fait rage en Genève. La Confédération, alertée par des représentants de la Genève in-

ternationale, a tiré la sonnette d'alarme.

La cheffe de la police a aussi dévoilé vendredi sur les ondes de «One FM» les premières tendances de la criminalité à Genève pour le premier semestre 2011. Ces statistiques révèlent que les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle sont à la baisse, en particulier pour les lésions corporelles graves et les rixes. En revanche, les infractions contre le patrimoine (vols à l'arraché, vols à la tire ou à l'astuce et cambriolages) sont en hausse. «Mais il n'y a pas de surreprésentation des agressions telles qu'elles ont été présentées», relève M^{me} Bonfanti. ATS